

**Prunelle Thibault-Bédard, Avocate**  
2267, rue Aylwin  
Montréal, QC, H1W 3C7  
514-792-6138  
prunelle@droitenvironnement.com



Le 8 décembre 2019

**PAR COURRIEL ET SDÉ**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER :** R-4096-2019 – Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2020

**OBJET :** Suite de l'intervention du RNCREQ

---

Chère consœur,

Le RNCREQ souhaite transmettre les informations suivantes à la Régie au sujet de la suite de son intervention dans le dossier en titre.

Audience du 5 au 11 décembre

Compte tenu du report de l'audience sur le sujet des écarts de réception et de livraison, seul sujet d'intervention du RNCREQ, l'intervenant ne sera pas présente à la suite des audiences en cours. Il n'aura pas de question sur la preuve des autres intervenants.

Calendrier proposé pour le sujet des centrales photovoltaïques

Lors de l'audience du 5 décembre 2019, la Régie a évoqué la possibilité de devancer le dépôt des DDR sur le sujet des centrales photovoltaïques au 13 décembre. Le RNCREQ informe la Régie qu'il lui serait difficile de déposer ses DDR le 13 décembre en raison de la charge de travail élevée de son équipe. Si la Régie le juge acceptable, le RNCREQ proposerait de déposer ses DDR le 16 décembre. Si la date du 13 décembre est confirmée, le RNCREQ déploiera ses meilleurs efforts pour la respecter.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard